



## VISA DE RETOUR

Feuille d'information pour les titulaires d'un titre de séjour en Suisse en cours de validité.

- ! Tous les documents en langue arabe sont accompagnés d'une traduction en langue française.
- ! Les documents originaux présentés au guichet doivent être accompagnés d'une photocopie.
- ! La présence de chaque requérant (même mineurs) est indispensable.
- ! l'Ambassade Suisse n'accepte que des dossiers complets et selon l'ordre suivant :

### LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR ET CONDITIONS GÉNÉRALES

- Un (1) formulaire D de demande de visa complet pour chaque requérant/e (en français, arabe, allemand, italien ou anglais) dûment rempli en ligne ou par écrit en majuscule (avec un stylo à bille bleu ou noir), et signé personnellement
- Passeport délivré au cours des dix (10) dernières années, avec au moins deux (2) pages entièrement vierges et valable pendant trois (3) mois
- Une (1) copie du passeport valable (page principale avec la photo)
- Copies de toutes les pages du passeport ou il y a des sceaux d'entrée/sortie (soit algériens soit suisses)
- Deux (2) photographies (photos d'identité récentes sur fond blanc et visage découvert)
- Copie du permis de séjour expiré/ ou perdu (déclaration de perte)
- Frais de visa: Adultes EUR 90.-, Enfants de 6 à 12 ans: EUR 45.- (**équivalent en DZD**, en espèces lors du dépôt du dossier et non remboursables en cas de refus)
- Une lettre explicative (en précisant la raison pour laquelle vous déposez une demande de visa de retour , votre adresse en Suisse et Algérie...)
- Autres justificatifs : certificat médical, acte de décès, rapport de police en cas de perte du titre de séjour suisse etc.

Dès lors, avant d'effectuer un déplacement, à l'Ambassade, il est de votre responsabilité de vous assurer d'être en mesure de pouvoir présenter toutes les pièces requises.

Le fait d'être en possession des documents énumérés ci-dessus ne constitue pas une garantie pour l'obtention du visa.

L'Ambassade Suisse se réserve le droit de demander d'autres documents et / ou de convoquer le candidat pour un entretien personnel.

L'émolument de visa est dû lors du dépôt de la demande. Si vous retirez votre demande ou si cette dernière est refusée, l'émolument versé ne vous sera pas remboursé.

Ambassade de Suisse en Algérie  
9-11, rue Slimane Amirat  
(ex. Chemin Dr. Lucien Raynaud)  
16070 El Mouradia - Alger  
Tel.: +213 21 981 000  
Fax: +213 21 981 029

[alger.visa@eda.admin.ch](mailto:alger.visa@eda.admin.ch)  
[www.eda.admin.ch/alger](http://www.eda.admin.ch/alger)

06.2024-HRI